

## **MOBIHEL DURCISSEUR 2K 750 PLUS**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.05.2022
2.0	19.09.2023	MAT000402168 FR/FR	Date de la première version publiée: 06.05.2022

---

### **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

#### **1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : MOBIHEL DURCISSEUR 2K 750 PLUS

Code du produit : 40216802

#### **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants

Restrictions d'emploi recommandées : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

#### **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : KANSAI HELIOS Slovenija d.o.o.  
Količevo 65  
1230 Domžale  
Slovénie

Téléphone Société : 386 (1) 722 4383

Téléfax Société : 386 (1) 722 4310

Personne responsable/émettrice : 386 (1) 722 4383  
productsafety@kansai-helios.si

#### **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tout les centres Anti-poison numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59  
24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

---

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

##### **Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Liquides inflammables, Catégorie 2	H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3,	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.


## MOBIHEL DURCISSEUR 2K 750 PLUS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	19.09.2023	MAT000402168 FR/FR	06.05.2022 Date de la première version publiée: 06.05.2022

Système nerveux central  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3,  
Système respiratoire H335: Peut irriter les voies respiratoires.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger	:	
Mention d'avertissement	:	Danger
Mentions de danger	:	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Informations Additionnelles sur les Dangers	:	EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Conseils de prudence	:	<b>Prévention:</b> P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive. <b>Intervention:</b> P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

#### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Diisocyanate d'hexaméthylène, polymère  
acétate d'éthyle  
[3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane  
isocyanate de tosylo  
diisocyanate d'hexaméthylène

#### Étiquetage supplémentaire

«À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utili-

## MOBIHEL DURCISSEUR 2K 750 PLUS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.05.2022
2.0	19.09.2023	MAT000402168 FR/FR	Date de la première version publiée: 06.05.2022

sation industrielle ou professionnelle».

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Diisocyanate d'hexaméthylène, polymère	28182-81-2 500-060-2 01-2119485796-17	Acute Tox. 4; H332 Skin Sens. 1; H317 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire)	>= 30 - < 50
acétate d'éthyle	141-78-6 205-500-4 607-022-00-5 01-2119475103-46	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) EUH066	>= 20 - < 30
acétate de n-butyle	123-86-4 204-658-1 607-025-00-1 01-2119485493-29	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) EUH066	>= 10 - < 20
butanone	78-93-3 201-159-0 606-002-00-3 01-2119457290-43	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central) EUH066	>= 10 - < 20

**MOBIHEL DURCISSEUR 2K 750 PLUS**

Version 2.0      Date de révision: 19.09.2023      Numéro de la FDS: MAT000402168 FR/FR      Date de dernière parution: 06.05.2022  
Date de la première version publiée: 06.05.2022

[3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	2530-83-8 219-784-2 01-2119513212-58	Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412	>= 3 - < 10
isocyanate de tosylo	4083-64-1 223-810-8 615-012-00-7 01-2119980050-47	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Resp. Sens. 1; H334 STOT SE 3; H335 (Système res- piratoire) EUH014  Limite de concentra- tion spécifique Eye Irrit. 2; H319 >= 5 % STOT SE 3; H335 >= 5 % Skin Irrit. 2; H315 >= 5 %	>= 0.1 - < 1
diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0 212-485-8 615-011-00-1 01-2119457571-37	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 2; H330 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Resp. Sens. 1; H334 Skin Sens. 1; H317 STOT SE 3; H335 (Système res- piratoire)  Limite de concentra- tion spécifique Resp. Sens. 1; H334 >= 0.5 % Skin Sens. 1; H317 >= 0.5 %	>= 0.1 - < 0.5

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Consulter un médecin.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

## MOBIHEL DURCISSEUR 2K 750 PLUS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.05.2022
2.0	19.09.2023	MAT000402168 FR/FR	Date de la première version publiée: 06.05.2022

- En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.  
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.  
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.  
Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne PAS faire vomir.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Peut provoquer une allergie cutanée.  
Provoque de graves lésions des yeux.  
Peut irriter les voies respiratoires.  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO2)  
Poudre chimique sèche

- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

## **MOBIHEL DURCISSEUR 2K 750 PLUS**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.05.2022
2.0	19.09.2023	MAT000402168 FR/FR	Date de la première version publiée: 06.05.2022

---

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.  
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Enlever toute source d'ignition.  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

## **MOBIHEL DURCISSEUR 2K 750 PLUS**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	19.09.2023	MAT000402168 FR/FR	06.05.2022
			Date de la première version publiée: 06.05.2022

---

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.  
Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.  
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.  
Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). N'utiliser que de l'équipement anti-déflagrant. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

#### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

- Utilisation(s) particulière(s) : Pour plus d'informations, se référer à la fiche technique du produit.
- Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

## MOBIHEL DURCISSEUR 2K 750 PLUS

Version 2.0      Date de révision: 19.09.2023      Numéro de la FDS: MAT000402168 FR/FR      Date de dernière parution: 06.05.2022      Date de la première version publiée: 06.05.2022

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

##### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base	
acétate d'éthyle	141-78-6	STEL	400 ppm 1,468 mg/m <sup>3</sup>	2017/164/EU	
		Information supplémentaire: Indicatif			
		TWA	200 ppm 734 mg/m <sup>3</sup>	2017/164/EU	
		Information supplémentaire: Indicatif			
		VME	200 ppm 734 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE	
		Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VLCT (VLE)	400 ppm 1,468 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE	
		Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires contraignantes			
acétate de n-butyle	123-86-4	VME	50 ppm 241 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE	
		Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VLCT (VLE)	150 ppm 723 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE	
		Information supplémentaire: Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		STEL	150 ppm 723 mg/m <sup>3</sup>	2019/1831/EU	
		Information supplémentaire: Indicatif			
		TWA	50 ppm 241 mg/m <sup>3</sup>	2019/1831/EU	
		Information supplémentaire: Indicatif			
butanone	78-93-3	TWA	200 ppm 600 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC	
		Information supplémentaire: Indicatif			
		STEL	300 ppm 900 mg/m <sup>3</sup>	2000/39/EC	
		Information supplémentaire: Indicatif			
		VME	200 ppm 600 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE	
		Information supplémentaire: Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VLCT (VLE)	300 ppm 900 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE	
		Information supplémentaire: Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	VME	0.01 ppm 0.075 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE	
		Information supplémentaire: Risque d'allergie respiratoire, Valeurs limites			



## MOBIHEL DURCISSEUR 2K 750 PLUS

Version 2.0      Date de révision: 19.09.2023      Numéro de la FDS: MAT000402168 FR/FR      Date de dernière parution: 06.05.2022  
Date de la première version publiée: 06.05.2022

	indicatives			
		VLCT (VLE)	0.02 ppm 0.15 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Risque d'allergie respiratoire, Valeurs limites indicatives				

### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Diisocyanate d'hexaméthylène, polymère	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0.5 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1 mg/m <sup>3</sup>
acétate d'éthyle	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	1468 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	1468 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	734 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	734 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	734 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	734 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	367 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	367 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	63 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	37 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	4.5 mg/kg p.c./jour
	acétate de n-butyle	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	600 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	48 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	300 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	300 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	300 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	12 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	35.7 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	3.4 mg/kg p.c./jour

## MOBIHEL DURCISSEUR 2K 750 PLUS

Version 2.0      Date de révision: 19.09.2023      Numéro de la FDS: MAT000402168 FR/FR      Date de dernière parution: 06.05.2022  
Date de la première version publiée: 06.05.2022

	Consommateurs	Dermale	Aigu - effets systémiques	6 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	2 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Aigu - effets systémiques	2 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	7 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Dermale	Aigu - effets systémiques	11 mg/kg p.c./jour
butanone	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	106 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	600 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	1161 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	412 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	31 mg/kg p.c./jour
[3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	147 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	21 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	12.5 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	12.5 mg/kg p.c./jour
isocyanate de tosylo	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	3.24 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0.8 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0.92 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0.46 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0.46 mg/kg p.c./jour
diisocyanate d'hexaméthylène	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0.035 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	0.07 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0.035 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	0.07 mg/m3

**Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Diisocyanate d'hexaméthylène, polymère	Sol	505 mg/kg poids sec (p.s.)

## MOBIHEL DURCISSEUR 2K 750 PLUS

Version 2.0      Date de révision: 19.09.2023      Numéro de la FDS: MAT000402168 FR/FR      Date de dernière parution: 06.05.2022  
Date de la première version publiée: 06.05.2022

	Eau de mer	0.01 mg/l
	Eau douce	0.1 mg/l
	Sédiment marin	253 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment d'eau douce	2530 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	1 mg/l
acétate d'éthyle	Sol	0.24 mg/kg poids sec (p.s.)
	Eau de mer	0.026 mg/l
	Eau douce	0.26 mg/l
	Sédiment marin	0.125 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment d'eau douce	1.25 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	650 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	1.65 mg/l
acétate de n-butyle	Sol	0.0903 mg/kg poids sec (p.s.)
	Eau de mer	0.018 mg/l
	Eau douce	0.18 mg/l
	Sédiment marin	0.0981 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment d'eau douce	0.981 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	35.6 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0.36 mg/l
butanone	Sol	22.5 mg/kg poids sec (p.s.)
	Eau de mer	55.8 mg/l
	Eau douce	55.8 mg/l
	Sédiment marin	284.7 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment d'eau douce	284.74 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	709 mg/l
[3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane	Sol	0.14 mg/kg poids sec (p.s.)
	Eau de mer	0.1 mg/l
	Eau douce	1 mg/l
	Sédiment marin	0.36 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment d'eau douce	3.6 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	1 mg/l
isocyanate de tosylo	Sol	0.0168 mg/kg poids sec (p.s.)
	Eau de mer	0.003 mg/l
	Eau douce	0.03 mg/l

## MOBIHEL DURCISSEUR 2K 750 PLUS

Version 2.0      Date de révision: 19.09.2023      Numéro de la FDS: MAT000402168 FR/FR      Date de dernière parution: 06.05.2022  
Date de la première version publiée: 06.05.2022

	Sédiment marin	0.0172 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment d'eau douce	0.172 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	0.4 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0.3 mg/l
diisocyanate d'hexaméthylène	Sol	0.0026 mg/kg poids sec (p.s.)
	Eau de mer	0.00774 mg/l
	Eau douce	0.0774 mg/l
	Sédiment marin	0.001344 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment d'eau douce	0.01334 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	8.42 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0.774 mg/l

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : L'équipement doit être conforme à l'EN 166  
Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale  
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains

Gants : Caoutchouc nitrile (> 0,1 mm; < 60 min); DIN EN374 |  
caoutchouc butyle (> 0,6 mm; < 240 min); DIN EN374 |  
Viton® (> 0,6 mm; < 240 min); DIN EN374 |  
PE laminé (> 0,1 mm; < 240 min); DIN EN374 |

Remarques : Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.

Filtre de type : L'équipement doit être conforme à l'EN 14387  
Type protégeant des vapeurs organiques (A)

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : liquide

## MOBIHEL DURCISSEUR 2K 750 PLUS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	19.09.2023	MAT000402168 FR/FR	06.05.2022
			Date de la première version publiée: 06.05.2022

---

Couleur	:	incolore
Odeur	:	de solvant
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	:	-86.4 °C (méthode de calcul (composantes principales, valeur la plus basse))
Point/intervalle d'ébullition	:	77 °C (méthode de calcul (composantes principales, valeur la plus basse))
Inflammabilité	:	Liquide inflammable statiquement chargeable., Solides combustibles
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	11.5 %(V) (méthode de calcul (composantes principales, valeur la plus élevée))
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	1.2 %(V) (méthode de calcul (composantes principales, valeur la plus élevée))
Point d'éclair	:	-4 °C (méthode de calcul (composantes principales, valeur la plus basse))
Température d'inflammation	:	404 °C (méthode de calcul (composantes principales, valeur la plus élevée))
Température de décomposition	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.
pH	:	Non applicable  substance / du mélange est non-polaire / aprotique
Viscosité	:	
Viscosité, cinématique	:	20.5 mm <sup>2</sup> /s (40 °C)
Solubilité(s)	:	
Hydrosolubilité	:	non miscible partiellement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	:	Description: miscible avec la plupart des solvants organiques
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow: 1.81 (méthode de calcul (composantes principales, valeur la plus élevée))
Pression de vapeur	:	< 1,100 hPa (méthode de calcul (composantes principales,

## **MOBIHEL DURCISSEUR 2K 750 PLUS**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.05.2022
2.0	19.09.2023	MAT000402168 FR/FR	Date de la première version publiée: 06.05.2022

---

valeur la plus élevée))  
(50 °C)

Densité relative : 0.93 (méthode de calcul (composantes principales, valeur la plus élevée))

Densité : 0.950 g/cm<sup>3</sup>

Densité de vapeur relative : 4 (méthode de calcul (composantes principales, valeur la plus basse))

### **9.2 Autres informations**

Explosifs : Non applicable

Propriétés comburantes : Entretient la combustion

COV (composés organiques volatils) : (Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution))  
49.21 %

---

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1 Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### **10.2 Stabilité chimique**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.  
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

### **10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

### **10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter : Incompatible avec des acides forts et des bases.

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

Une ventilation adéquate est nécessaire.  
Le chauffage peut dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer.  
Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).

## **MOBIHEL DURCISSEUR 2K 750 PLUS**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.05.2022
2.0	19.09.2023	MAT000402168 FR/FR	Date de la première version publiée: 06.05.2022

---

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

##### **Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

##### **Produit:**

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: Méthode de calcul

##### **Composants:**

##### **Diisocyanate d'hexaméthylène, polymère:**

Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une inhalation de courte durée.

##### **acétate d'éthyle:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat):  $\geq$  5,620 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 1600 ppm  
Durée d'exposition: 8 h  
Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin):  $\geq$  20,000 mg/kg

##### **acétate de n-butyle:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat):  $\geq$  10,760 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin):  $\geq$  5,000 mg/kg

##### **butanone:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat):  $>$  2,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat):  $>$  5 mg/l  
Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin):  $>$  2,000 mg/kg

##### **diisocyanate d'hexaméthylène:**

Toxicité aiguë par voie orale : Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: Le composant/mélange est hautement toxique après une inhalation de courte durée.

## **MOBIHEL DURCISSEUR 2K 750 PLUS**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	19.09.2023	MAT000402168 FR/FR	06.05.2022
			Date de la première version publiée: 06.05.2022

---

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### **Produit:**

Remarques : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

#### **Composants:**

##### **isocyanate de tosyle:**

Résultat : irritant

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque de graves lésions des yeux.

#### **Produit:**

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

#### **Composants:**

##### **acétate d'éthyle:**

Résultat : Irritation des yeux

##### **butanone:**

Résultat : Irritation des yeux

##### **[3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane:**

Résultat : Corrosif

##### **isocyanate de tosyle:**

Résultat : Irritation des yeux

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Produit:**

Remarques : A un effet sensibilisant.

#### **Composants:**

##### **Diisocyanate d'hexaméthylène, polymère:**

Résultat : Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme

##### **isocyanate de tosyle:**



## **MOBIHEL DURCISSEUR 2K 750 PLUS**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.05.2022
2.0	19.09.2023	MAT000402168 FR/FR	Date de la première version publiée: 06.05.2022

Résultat : Sensibilisation probable des voies respiratoires chez l'homme sur la base d'études sur des animaux

### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### **Composants:**

#### **Diisocyanate d'hexaméthylène, polymère:**

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

#### **acétate d'éthyle:**

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### **acétate de n-butyle:**

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### **butanone:**

Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### **isocyanate de tosyle:**

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

## **11.2 Informations sur les autres dangers**

### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

#### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## MOBIHEL DURCISSEUR 2K 750 PLUS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	19.09.2023	MAT000402168 FR/FR	06.05.2022 Date de la première version publiée: 06.05.2022

### Information supplémentaire

#### Produit:

Remarques : Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.  
Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques.  
Les solvants risquent de dessécher la peau.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Composants:

##### **acétate de n-butyle:**

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): > 200 mg/l  
CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): >= 647.7 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les microorganismes : CI50 (Tetrahymena pyriformis (tétrahymène pyriforme)): 356 mg/l  
Durée d'exposition: 40 h

##### **butanone:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): > 1,000 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia (Daphnie)): > 1,000 mg/l

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Bactérie): > 1,000 mg/l

##### **[3-(2,3-époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): 55 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 350 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 100 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

## **MOBIHEL DURCISSEUR 2K 750 PLUS**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.05.2022
2.0	19.09.2023	MAT000402168 FR/FR	Date de la première version publiée: 06.05.2022

---

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

#### **Composants:**

##### **acétate de n-butyle:**

Biodégradabilité : Résultat: Biodégradable  
Biodégradation: 83 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OCDE ligne directrice 301D

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie: 78 d  
pH: 8  
S'hydrolyse lentement.

Photodégradation : Se décompose rapidement au contact de la lumière.

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

#### **Composants:**

##### **acétate d'éthyle:**

Coefficient de partage: n-  
octanol/eau : log Pow: 0.6

##### **acétate de n-butyle:**

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 15  
Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-  
octanol/eau : log Pow: 1.81

##### **butanone:**

Coefficient de partage: n-  
octanol/eau : log Pow: 0.29

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

#### **Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

#### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

## **MOBIHEL DURCISSEUR 2K 750 PLUS**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.05.2022
2.0	19.09.2023	MAT000402168 FR/FR	Date de la première version publiée: 06.05.2022

---

0,1 % ou plus.

### **12.7 Autres effets néfastes**

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

---

### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit	: Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
Emballages contaminés	: Vider les restes. Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides. Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.
Code des déchets	: 08 00 00, DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION 08 01 00, déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis 08 01 11, déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses 15 00 00, EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS 15 01 00, emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément) 15 01 10, emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus HP3, Inflammable HP4, Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires HP10, Toxique pour la reproduction HP13, Sensibilisant

---

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

ADN	: UN 1263
ADR	: UN 1263

---

## MOBIHEL DURCISSEUR 2K 750 PLUS

Version 2.0      Date de révision: 19.09.2023      Numéro de la FDS: MAT000402168 FR/FR      Date de dernière parution: 06.05.2022  
Date de la première version publiée: 06.05.2022

---

**RID** : UN 1263

**IMDG** : UN 1263

**IATA** : UN 1263

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADN** : PEINTURES

**ADR** : PEINTURES

**RID** : PEINTURES

**IMDG** : PAINT

**IATA** : Paint

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
<b>ADN</b>	: 3	
<b>ADR</b>	: 3	
<b>RID</b>	: 3	
<b>IMDG</b>	: 3	
<b>IATA</b>	: 3	

### 14.4 Groupe d'emballage

**ADN**  
Groupe d'emballage : II  
Code de classification : F1  
Numéro d'identification du danger : 33  
Étiquettes : 3

**ADR**  
Groupe d'emballage : II  
Code de classification : F1  
Numéro d'identification du danger : 33  
Étiquettes : 3  
Code de restriction en tunnels : (D/E)

**RID**  
Groupe d'emballage : II  
Code de classification : F1  
Numéro d'identification du danger : 33  
Étiquettes : 3

**IMDG**  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : 3  
EmS Code : F-E, S-E

## **MOBIHEL DURCISSEUR 2K 750 PLUS**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	19.09.2023	MAT000402168 FR/FR	06.05.2022 Date de la première version publiée: 06.05.2022

### **IATA (Cargo)**

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 364  
Instruction d' emballage (LQ) : Y341  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : Flammable Liquids

### **IATA (Passager)**

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 353  
Instruction d' emballage (LQ) : Y341  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : Flammable Liquids

### **14.5 Dangers pour l'environnement**

#### **ADN**

Dangereux pour l'environnement : non

#### **ADR**

Dangereux pour l'environnement : non

#### **RID**

Dangereux pour l'environnement : non

#### **IMDG**

Polluant marin : non

### **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

### **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:  
Numéro sur la liste 75, 3

Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

## MOBIHEL DURCISSEUR 2K 750 PLUS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	19.09.2023	MAT000402168 FR/FR	06.05.2022
			Date de la première version publiée: 06.05.2022

diisocyanate d'hexaméthylène  
(Numéro sur la liste 74)

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

Maladies Professionnelles : 62, 84  
(R-461-3, France)

Surveillance médicale renforcée (R4624-18) : Le produit n'a pas de propriétés CMR

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9) : 4331

Composés organiques volatils : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)  
Contenu en composés organiques volatils (COV): 49.21 %

### Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

---

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.  
H226 : Liquide et vapeurs inflammables.  
H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

## **MOBIHEL DURCISSEUR 2K 750 PLUS**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.05.2022
2.0	19.09.2023	MAT000402168 FR/FR	Date de la première version publiée: 06.05.2022

H318 : Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H330 : Mortel par inhalation.  
H332 : Nocif par inhalation.  
H334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
EUH014 : Réagit violemment au contact de l'eau.  
EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### **Texte complet pour autres abréviations**

Acute Tox. : Toxicité aiguë  
Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique  
Eye Dam. : Lésions oculaires graves  
Eye Irrit. : Irritation oculaire  
Flam. Liq. : Liquides inflammables  
Resp. Sens. : Sensibilisation respiratoire  
Skin Irrit. : Irritation cutanée  
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée  
STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique  
2000/39/EC : Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif  
2017/164/EU : Europe. Directive 2017/164/UE de la Commission établissant une quatrième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle  
2019/1831/EU : Europe. Directive 2019/1831/UE de la Commission établissant une cinquième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle  
FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France  
2000/39/EC / TWA : Valeurs limites - huit heures  
2000/39/EC / STEL : Limite d'exposition à court terme  
2017/164/EU / STEL : Valeur limite à court terme  
2017/164/EU / TWA : Valeurs limites - huit heures  
2019/1831/EU / TWA : Valeurs limites - huit heures  
2019/1831/EU / STEL : Limite d'exposition à court terme  
FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition  
FR VLE / VLCT (VLE) : Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Con-



## MOBIHEL DURCISSEUR 2K 750 PLUS

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06.05.2022
2.0	19.09.2023	MAT000402168 FR/FR	Date de la première version publiée: 06.05.2022

centration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; Ems - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

#### Classification du mélange:

Flam. Liq. 2	H225
Eye Dam. 1	H318
Skin Sens. 1	H317
STOT SE 3	H336
STOT SE 3	H335

#### Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.